

LA COMMUNAUTE URBAINE D'ALENCON RECRUTE A TEMPS NON COMPLET - 30H



DEPARTEMENT : EDUCATION ET PROXIMITE

DIRECTION : ACTIONS EDUCATIVES

SERVICE : PETITE ENFANCE

INTITULE DU POSTE : AGENT DE SERVICE ET AIDE CUISINE - H/F

CADRE D'EMPLOIS : ADJOINT TECHNIQUE

GRADE : ADJOINT TECHNIQUE – ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE- ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE

Mission du poste : Assurer l'entretien des locaux, du matériel et des jeux de la crèche dans le respect des protocoles établis ainsi que le linge. Participer ponctuellement à la préparation des repas des enfants accueillis en crèche.

ACTIVITES PRINCIPALES	FORMATION ET COMPETENCES REQUISES
<p>Tâches d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Effectuer les différentes tâches d'entretien des locaux, matériel et équipement dans le respect des protocoles en vigueur - Désinfecter les jeux et jouets - Effectuer le balayage humide des sols - Entretien le mobilier, les vitres, portes, boutons d'éclairages, radiateurs, téléphone, claviers d'ordinateurs, appliques, plinthes, poussières - Décaper, cirer, lustrer avec la mono-brosse - Gérer le stock des produits et matériels d'entretien - Commander les produits et matériels d'entretien - Suivre les feuilles d'emargement ménage - Nettoyer les sanitaires, approvisionner les toilettes en papier, essuie main et savon - Entretien la cuisine, la buanderie et les espaces accueils <p>Entretien du Linge :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Gérer le stock de linge -Assurer l'entretien du linge (lavage, séchage) -Plier et ranger le linge 	<p>Formation :</p> <p>Formation dans le domaine de l'entretien de l'hygiène des locaux</p> <p>Compétences techniques :</p> <p>Maîtrise des procédures de nettoyage et de désinfection</p> <p>Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité (utilisation de produits dangereux, utilisation de machines...)</p> <p>Bonne connaissance du fonctionnement et de l'utilisation des appareils et équipements</p> <p>Connaissance des gestes et postures de travail à adopter</p> <p>Bonne organisation, autonomie et rigueur</p> <p>Aptitudes personnelles :</p> <p>Esprit d'équipe - Sens de l'accueil – Discrétion - Bonne condition physique</p>

ACTIVITES SPECIFIQUES	FORMATION ET COMPETENCES SPECIFIQUES
<p>Aide en cuisine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aider à la préparation des repas en respectant les horaires, la chaine du froid et du chaud, le nettoyage des plans de travail entre chaque préparation : Éplucher et cuire les légumes, préparer les entrées, préparer les viandes et poissons, préparer les desserts et les goûters -Préparer les chariots -Préparer les échantillons avant le service -Aider aux repas des bébés -Assurer la traçabilité -Participer au passage des commandes alimentaires 	

CONDITIONS D'EXERCICE
<p>Rattachement hiérarchique : Rattaché(e) à la Responsable de l'Etablissement</p> <p>Temps de travail : Temps non complet 30h</p> <p>Actions sociale : Participation à la mutuelle – Adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale) – Amicale du personnel</p> <p>Contraintes particulières liées au poste : Port d'une charlotte, de sur chaussures, de chaussures de sécurité. Changement de blouse à la fin de la préparation des repas et Port de gants.</p>

Les candidatures accompagnées, d'une lettre de motivation et d'un CV, sont à adresser au plus tard le : **26 juillet 2024**

Merci de bien vouloir rappeler sur votre courrier la référence de l'offre d'emploi suivante : **100/2024**

<p><u>Soit par courrier à l'attention de :</u> Monsieur le Président de la Communauté Urbaine d'Alençon Direction des Ressources Humaines CS 50362 – Place Foch - 61014 Alençon Cedex</p>	<p><u>Soit par mail à l'attention de :</u> courrier@ville-alencon.fr</p>
--	---

Pour tout renseignement contacter le service Recrutement & Formation au 02.33.32.40.30.

La Directrice des Ressources Humaines

Maud BORDERIE-MOULIN

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.